



Communiqué 2016-11

8 novembre 2016

Auto patrouille et gyrophares

Chèr(e)s membres,

Voilà environ une semaine, des agents du poste de Saint-Bruno ont porté à notre attention qu'un véhicule de patrouille était équipé d'un nouveau système de gyrophares. Ce dernier semblable aux autres avait la particularité que l'intensité lumineuse diminuait de façon significative lorsque les phares du véhicule étaient allumés. Cela mettait en danger la sécurité des contrôleurs routiers lors d'interceptions sur le réseau routier.

Nous avons fait des démarches avec CRQ pour nous rendre compte que huit véhicules équipés de ce type de gyrophares étaient déployés dans autant de poste. Outre Saint-Bruno il y a les trois autres postes du Grand Montréal, les deux postes de la région de Québec, Rivière du Loup et Rimouski qui auraient un véhicule avec ce type de gyrophares.

Les représentations de la Fraternité auprès de l'employeur et dans un souci de sécurité mutuelle ont permis de convenir que ces véhicules ne seront pas utilisés en attendant qu'une solution soit trouvée, et ce même pour aller dans un poste de contrôle car une interception est toujours possible.

Le problème serait conscrit aux véhicules 2016 déployés sur le territoire depuis le mois de mai dernier.

Syndicalement vôtre,

L'exécutif